DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER COMMUNE DE LUMBRES

Le Maire de LUMBRES,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu les travaux de remplacement d'enseigne au n° 24 rue Broncquart, 62380 LUMBRES réalisé par l'entreprise Eiffage Energie Systèmes Centre Normandie, ZI du Martray-14730 GIBERVILLE.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et prévenir des accidents,

ARRETE

Article 1: Le stationnement sera interdit sur deux places de parking devant le Crédit du Nord n° 24 rue Broncquart, du Mardi 19 Septembre 2023 au Jeudi 21 Septembre 2023.

Article 2 : La pose de signalisation sera assurée par le demandeur.

Article 3: Le présent Arrêté sera publié et affiché dans la Commune de LUMBRES.

Article 4:

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de Lumbres,
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Lumbres.
- Monsieur le Directeur de l'entreprise EIFFAGE,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à LUMBRES, le 12 Septembre 2023 Le Maire,

Joëne DELRUE.

Acte rendu exécutoire

le 1 2 SEP. 2023